

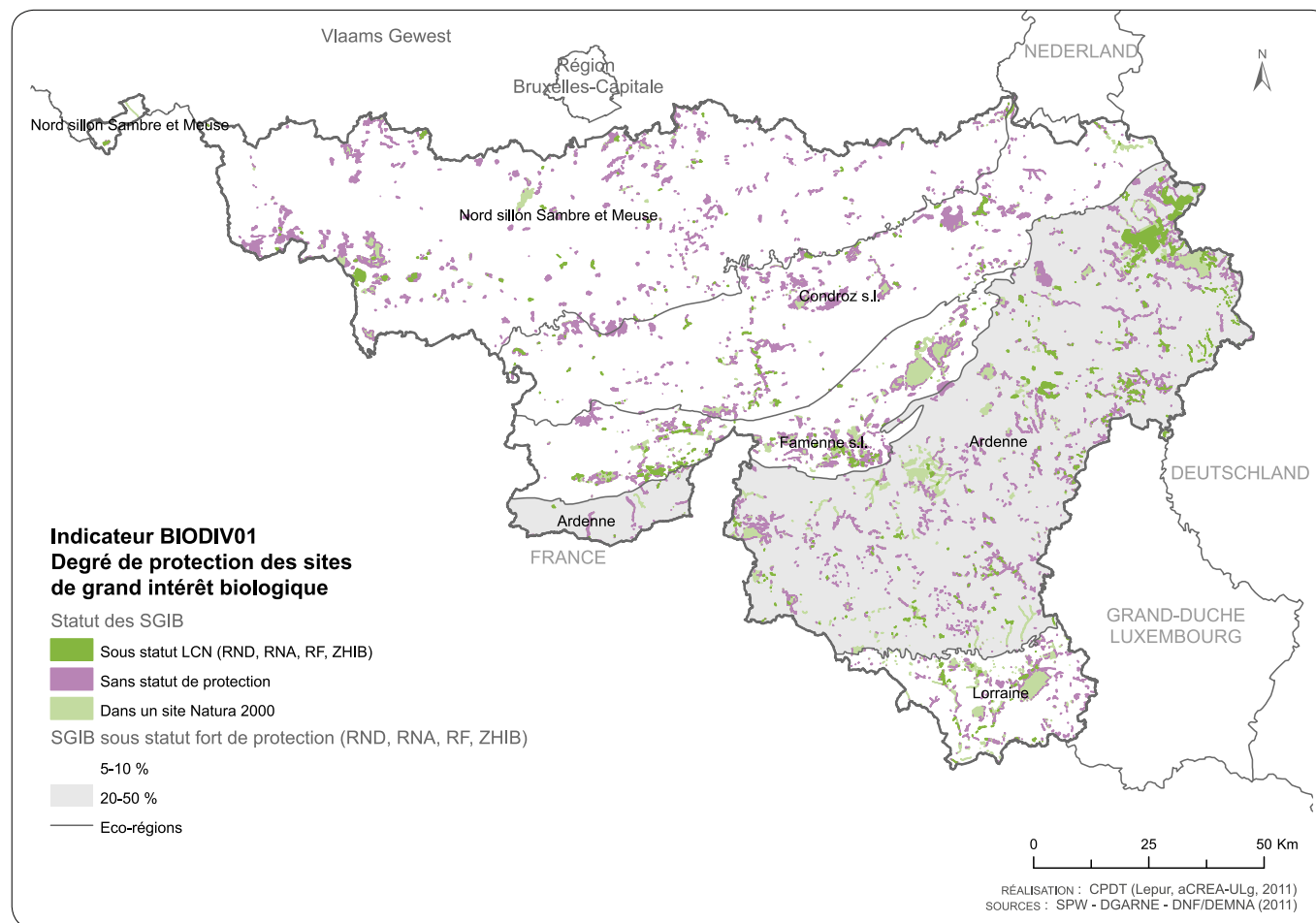
La carte illustre, par éco-région, le degré actuel de protection légale des sites de grand intérêt biologique (SGIB) sous statut fort de protection, en Natura 2000 ou sans statut de protection.

Les statuts légaux de protection que sont les réserves naturelles (réserves naturelles domaniales, réserves naturelles agréées, réserves forestières, et dans une certaine mesure les zones humides d'intérêt biologique), qui seuls garantissent un régime fort de protection de la biodiversité, prioritaire sur les activités et perturbations humaines, ont progressé de manière plus modeste, quoique significative. Depuis 1980, les surfaces placées sous statut fort de protection sont passées de 4.477 à 11.327 hectares, ce qui représente 0,67 % du territoire wallon. La proportion de SGIB protégés est passée quant à elle de 5,2 % en 1980 à 13,2 % en 2011. En termes de conservation, cette progression est tout à fait insuffisante pour contrer les dégradations diverses que subissent les sites non protégés, sites dont les habitats et espèces requièrent des mesures de protection fortes. Les surfaces restaurées et protégées depuis une dizaine d'années dans le cadre de différents projets financés par l'autorité publique (programmes LIFE et Interreg, environ 3.000 hectares), ainsi que...

❑ Suite...

## Sites naturels sous statut fort de protection en Wallonie en 2010

### Sites naturels sous statut fort de protection en 2010



❑ infos et sources

## Sites naturels sous statut fort de protection en Wallonie en 2010

La carte illustre, par éco-région, le degré actuel de protection légale des sites de grand intérêt biologique (SGIB) sous statut fort de protection, en Natura 2000 ou sans statut de protection.

Les statuts légaux de protection que sont les réserves naturelles (réserves naturelles domaniales, réserves naturelles agréées, réserves forestières, et dans une certaine mesure les zones humides d'intérêt biologique), qui seuls garantissent un régime fort de protection de la biodiversité, prioritaire sur les activités et perturbations humaines, ont progressé de manière plus modeste, quoique significative. Depuis 1980, les surfaces placées sous statut fort de protection sont passées de 4.477

à 11.327 hectares, ce qui représente 0,67 % du territoire wallon. La proportion de SGIB protégés est passée quant à elle de 5,2 % en 1980 à 13,2 % en 2011. En termes de conservation, cette progression est tout à fait insuffisante pour contrer les dégradations diverses que subissent les sites non protégés, sites dont les habitats et espèces requièrent des mesures de protection fortes. Les surfaces restaurées et protégées depuis une dizaine d'années dans le cadre de différents projets financés par l'autorité publique (programmes LIFE et Interreg, environ 3.000 hectares), ainsi que les réserves forestières intégrales prévues dans le nouveau Code Forestier (environ 4.000 hectares dans les forêts publiques), viennent renforcer ce réseau d'aires protégées.

## Sites naturels sous statut fort de protection en Wallonie en 2010

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

- Croisement des couches cartographiques RND, RNA, RF et ZHIB avec la couche SGIB ;
- Croisement de la couche Natura 2000 avec la couche SGIB ;
- Les analyses historiques proposées intègrent le pas de temps suivant : 1980 – 1995 – 2011.

### Méthode de classification :

Classes nominales

### Données utilisées :

Couches cartographiques actualisées des sites sous statut de protection et de l'inventaire des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) disponibles au DEMNA (<http://biodiversite.wallonie.be/fr/sites-de-grand-interet-biologique.html?IDC=824>).

Données relatives au calendrier de mise sous statut disponibles au DNF (Direction de la Nature).

### Statistiques :

- Surface totale des SGIB sous statut LCN : 11.324 ha
- Surface totale des SGIB sans statut de protection : 74.203 ha
- Surface totale des SGIB dans un site NATURA 2000 : 58.207 ha

### Sources des données :

- Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA),

- Département de la Nature et des Forêts (DNF), Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (DGO 3 – DGARNE ; <http://environnement.wallonie.be>), du Service public de Wallonie (SPW ; <http://spw.wallonie.be/>).

### Auteurs :

- C. Dopagne (ULg-Lepur)  
[claudedopagne@ulg.ac.be](mailto:claudedopagne@ulg.ac.be)
- E. Melin (ULg-Lepur)  
[emelin@ulg.ac.be](mailto:emelin@ulg.ac.be)
- D. Parkinson (ULg-Lepur)

Sous la direction d'E. Sérusiaux (ULg-Lepur).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les secteurs », pages 53 à 234.

